

Délibération n°1

*Objet : Plan de
financement bâtiment
déchèterie – recyclerie
à Lafrançaise*

Date de convocation :
14/09/2010

Date d'affichage :
14/09/2010

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
20

Nombre de votants :
20

L'an deux mille dix,
le 22 septembre 2010 à 17 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, LUENGO, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE Christian, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, ROZES, TAFUREAU, Mme LESTRADE Solange suppléante de Mme VIDAL.

Excusés : Mesdames FERRERO, KUHN, LAFARGUE, Messieurs CALVET, CAZOTTES, DUSSOUCHAUT, GIORDANA, GUTHMULLER, QUET, LABOUYSSE, LEY, MAUBERT, NOUGAYREDE, RESONGLES.

Secrétaire de séance : Monsieur JOFRE.

Monsieur le Président rappelle la délibération n°6 du 8 juin 2010 qui approuve le plan de financement pour la reconstruction de la déchèterie – recyclerie sur la commune de Lafrançaise pour un montant total de 724 902,48 €HT. Il rappelle aussi que ce projet intègre l'installation de panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) lance un appel à projet afin de soutenir des projets exemplaires de production d'énergie d'origine solaire photovoltaïque.

Il propose par conséquent de répondre à cet appel à projet pour participer au financement de l'installation photovoltaïque prévue sur le bâtiment de la déchèterie-recyclerie.

Ce financement intervient uniquement sur le bâtiment déchèterie-recyclerie. C'est pourquoi, Monsieur le Président présente les montants prévisionnels du bâtiment suivants :

- Travaux bâtiment déchèterie :	128 000,00 € HT
- Travaux bâtiment recyclerie :	210 000,00 € HT
- dont 101 361 € pour l'installation photovoltaïque	
- Maîtrise d'œuvre et divers (8 % des travaux) :	27 040,00 € HT
- MONTANT TOTAL HT :	365 040,00 €
- TVA :	71 547,84 €
- MONTANT TOTAL TTC :	436 587,84 €

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :	
- Subvention ADEME Travaux bâtiment déchèterie (30 %) :	38 400,00 €
- Subvention ADEME Travaux bâtiment recyclerie : (50 % hors photovoltaïque)	54 319,50 €
- FEDER (photovoltaïque) :	39 000,00 €
- Autofinancement / Emprunt :	304 868,34 €
- TOTAL :	436 587,84 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **Demande** à son Président de solliciter les subventions aux organismes présentés ci-dessus,
- **Demande** à son Président de répondre à l'appel à projet FEDER pour participer au financement de l'installation photovoltaïque prévue sur le bâtiment de la déchèterie-recyclerie
- **Sollicite** l'autorisation pour un démarrage anticipé des travaux.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE